CENTRE CANADIEN D'ARBITRAGE COMMERCIAL

Organisme d'arbitrage autorisé par la Régie du Bâtiment du Québec conformément au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (c. B-1.1, r. 0.2)

ENTRE: BRESSE SYNDICS INC. pour 7802471

Canada Inc., exerçant sous le nom de

Construction des Grands Jardins;

(ci-après l' « Entrepreneur »)

C.:

AMÉLIE TREMBLAY SAINT-GERMAIN &

MARTIN LESIEUR;

(ci-après les « Bénéficiaires »)

ET:

GARANTIE RÉSIDENTIELLE :

CONSTRUCTION

(ci-après « l'Administrateur »)

N° dossier CCAC: S18-102201-NP

CERTIFICAT DE RÈGLEMENT HORS COUR

Le Centre Canadien d'Arbitrage Commercial («le Centre») a été informé qu'un règlement hors cour est intervenu dans la présente instance.

Après vérification(s) sommaire(s), le Centre constate que le présent arbitrage est réglé hors cour.

Frais à suivre.

Montréal, le 30 juillet 2019

Julie Houle Greffière